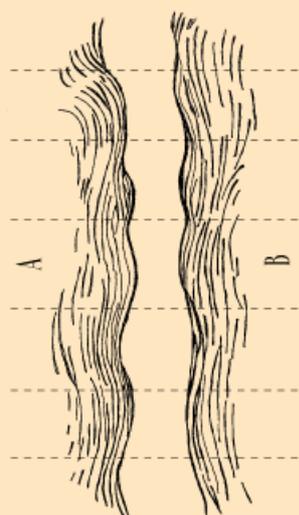


Le Cours de Linguistique Générale 1916-2016

Genève - Paris • 2016 - 2017



TRAVAUX DES COLLOQUES LE COURS DE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE, 1916-2016. L'ÉMERGENCE, LE DEVENIR

Éditeurs scientifiques : Daniele
GAMBARARA, Fabienne REBOUL.

Janaina Nazzari Gomes, « Devenir
parlant d'une langue étrangère :
une étude à la lumière de la théorie
saussurienne »

Communication donnée dans la session de Gabriel
Bergounioux, *La linguistique à partir du CLG : Empirie et
Théorie*, au colloque **Le Cours de Linguistique
Générale, 1916-2016. Le Devenir**, Paris, 15-17 juin
2016.

CERCLE FERDINAND DE SAUSSURE

N° D'ISBN : 978-2-8399-2282-1

Pour consulter le programme complet de la session de Gabriel Bergounioux,

La linguistique à partir du CLG : Empirie et Théorie:

<https://www.clg2016.org/paris/programme/session-1/index.html>



**CERCLE
FERDINAND
DE SAUSSURE**

Devenir sujet parlant d'une langue étrangère : une étude à la lumière de la théorie saussurienne

Janaina NAZZARI GOMES
Universidade Federal do Rio Grande do Sul
Brésil
janainafrances@gmail.com

Livre fondateur de la linguistique moderne, le *Cours de Linguistique Générale* (dorénavant, *Cours*) a eu d'importantes retombées sur les sciences humaines dans leur ensemble et continue à exercer une grande influence épistémologique. Face aux nombreuses sources de la pensée saussurienne (manuscrits, lettres, rapports de cours, cahiers d'élèves, ouvrages réunissant les sources premières, etc.), un champ dédié à l'exégèse de cette pensée s'est développé; il s'agit bien de recherches philologiques ayant pour but de reconstituer la démarche du maître genevois. La mise au jour continue de ces sources a suscité ce que FLORES (2017) appelle des *études prospectives*, autrement dit des recherches qui, partant de la théorie saussurienne, visent à réfléchir à des phénomènes linguistiques qui n'ont pas été objet de théorisation du maître. Notre étude s'inscrit dans cette dernière perspective.

En effet, dans cet article¹, nous visons à tisser quelques réflexions concernant le processus d'appropriation des langues non maternelles² à la lumière de la pensée saussurienne disponible dans le *Cours* (1967), dans les *Écrits de Linguistique Générale* (dorénavant, *Écrits*, édition Bouquet et Engler, 2002), dans le manuscrit *De la double essence du langage* (édition Amacker, 2011), dans le cahier de Constantin (CFS, 58) et secondairement dans le manuscrit *Phonétique* (1995). Il s'agit bien d'essayer de comprendre comment les caractères linguistiques sont mis en jeu lors de l'appropriation d'une langue non maternelle, soit au moment où « (...) à *m+e+r* s'attache une idée » (*Écrits*, 2002, p. 20). Ce principe majeur qui définit ce qu'est la linguistique pour Saussure nous offre aussi des pistes pour tracer notre objet: investiguer les mécanismes de signification des sons dans l'expression en langue étrangère.

Pour ce faire, notre réflexion aura comme point de départ les notes prises par Constantin lors du troisième cours de linguistique générale. Ce choix n'est pas anodin: Saussure part de la diversité linguistique pour aboutir à une réflexion sur ce qu'il nomme *la langue*. Une telle démarche inspire la présente étude dans la mesure où elle nous propose un parcours de travail qui part d'un même phénomène linguistique: les langues en contact. De ce fait, même si Saussure ne s'est pas penché sur la relation entre langue maternelle et langue étrangère, ses raisonnements nous offrent d'importantes pistes théoriques pour développer notre objet, d'autant plus que la construction théorique saussurienne vise à une linguistique générale et que le phénomène de l'appropriation de langues non maternelles y est inséré.

De l'observation du phénomène de la diversité des langues, émergent des réflexions sur le phénomène analogique lequel n'est pas explicitement présent dans les cahiers de Constantin référents aux troisième cours³. En revanche, la notion d'analogie figure assez clairement tant dans le *Cours* (dans sa troisième partie, dédiée à la linguistique diachronique et dans sa quatrième partie, laquelle traite de la linguistique géographique) que dans les *Écrits* (lorsque le maître développe la thématique de la diversité linguistique). Dans ces deux sources, la notion d'analogie semble y avoir le status d'un opérateur théorique dans la mesure où l'on observe son utilisation en consonance avec les concepts centraux de la théorie saussurienne (tels que langue et arbitraire du signe). Ainsi, la notion d'analogie sera notre point d'appui pour développer les autres concepts fondamentaux de la théorie saussurienne. Pourtant, l'on ne peut pas faire abstraction d'une dimension préalable, la matérialité de la langue: le phonique. Celui-ci est en effet la porte d'entrée la plus commune de toutes les langues, y compris les non maternelles. De ce fait, avant d'apprécier le rôle de l'analogie dans l'appropriation, nous examinerons l'importance de l'aspect phonique des langues.

Étant donné, d'un côté, l'hétérogénéité de la pensée saussurienne, dont l'auteur, d'ailleurs, hésitait à

1 Ce texte a été présenté en 2016, lors du colloque Le Cours de linguistique générale: 1916-2016, à Paris.

2 Nous utiliserons les termes langues non maternelles, langues étrangères, langues-cible comme synonymes.

3 Notons cependant que le phénomène semble être repris dans l'extrait suivant: "Le changement sur chaque point se fera: 1°) Par innovations successives, précises, constituant autant de détails qu'on peut définir. On peut distinguer les éléments petits ou grands, éléments qui peuvent être très divers. Dans l'ordre morphologique: gēbames – gēbam(es), ou bien dans l'ordre phonétique s > z" (CFS, 2005, p. 115).

publier par souci de précision, et de l'autre, l'ambition prospective de notre travail, nous n'hésiterons pas à recomposer la théorie saussurienne d'après ses nombreuses sources. Nos balises premières seront les sources manuscrites du maître genevois, dans la mesure où elles nous fournissent des pistes pour l'interprétation des autres sources.

La diversité linguistique comme point de départ de la pensée saussurienne

« Mais la langue se transporte avec les hommes et l'humanité est très mouvante ». (CFS, 2005, p. 101)

Si les concepts de langue, de signe, de valeur, parmi d'autres, constituent ce que la littérature critique considère comme étant la quintessence de la théorie développée par Saussure, l'analyse d'un phénomène linguistique particulier, la diversité des langues, n'a pas été moins importante pour son développement. Fait commun dans son époque, à l'âge de treize ans, Saussure connaissait le français (sa langue maternelle), l'allemand, l'anglais, le latin et le grec (Cours, p. 322) et tout au long de sa vie, le maître a pris cours de plusieurs langues dont le lituanien, le vieux-perse, le vieil-irlandais, le slave, entre autres – sans mentionner les études en sanscrit et en indo-européen. Le constat de l'immense hétérogénéité des langues sur le globe, de l'intersection entre quelques unes sous la forme de ce qui était appelé dialecte, la mutation constante des idiomes a été, semble-t-il, le moteur des raisonnements du troisième cours de linguistique générale délivré à Genève, entre 1910 et 1911, puisque sa première partie a été entièrement dédiée à la compréhension des causes de la diversité linguistique: « qu'est-ce qui a créé ces différences qui sont en train de faire deux langues différentes ? Est-ce la distance dans l'espace, la différence de lieu (...) » (CFS, p. 108). Comme conséquence de cette première réflexion, Saussure remet en question l'illusion de fermeture des idiomes à travers la notion de dialecte: « Voilà ce qu'il serait grandement imprudent de dire, et nous verrons au contraire combien la notion de dialecte est précisément battue en brèche, depuis qu'est devenu clair le fait des innovations ayant chacune son aire libre » (idem, p. 117) et ensuite « Et alors la notion que nous nous faisons d'un dialecte dans la conception courante se trouverait justifiée, parce qu'un dialecte donné différerait du voisin pour ainsi dire par tous les caractères. Ce serait un tout fermé et un tout définissable. Mais c'est ce qui n'arrive pour ainsi dire jamais. Les accumulations de lignes ne sont que sur certains points. Paradoxe: il n'y a pas de dialectes. (...) » (ibidem, p. 121). Le maître conclut alors que, dans la langue, « Il n'y a que des transitions. Un dialecte quelconque est la transition entre deux autres, et cela dans tous les sens. C'est le même principe qui veut qu'il n'y ait pas de limites précises entre les langues, et qui subdivise langues en dialectes » (CFS, p. 124).

De ce premier raisonnement concernant l'absence de limites naturelles ou géographiques entre les langues résultera le postulat de deux principes primordiaux: celui de la continuité de la langue dans le temps et celui de la mutabilité linguistique. Saussure traite du premier en 1891, lors de la première conférence à l'Université de Genève, soit presque deux décennies avant le troisième cours de linguistique générale:

(...) il ne me sera possible d'aborder dans cette séance que le premier point principal à poser; c'est le principe de la *continuité* dans le temps; dans notre séance de mardi nous aurons à examiner le principe qui en est la contrepartie, celui de la *transformation* dans le temps. (...)

Le *premier aspect* en effet sous lequel doit être envisagée l'idée de *l'Histoire* quand il s'agit de la langue ou la première chose qui *fait* que la langue a une histoire, c'est le fait fondamental de sa *continuité dans le temps*; je ne dis pas, veuillez le remarquer, de sa *fixité*, dont nous parlerons tout à l'heure, *mais* de sa *continuité*. Il vaut la peine de nous arrêter un instant devant ce principe, élémentaire et essentiel de la *continuité* ou de *l'ininterruption* forcée qui est le premier caractère ou la première loi de la transmission du parler humain, et cela quelles que soient, auour de la langue, les révolutions et les secousses de tout genre qui peuvent changer toutes les conditions [...].⁴ (Écrits, 2002, p. 151)

4 L'on retrouve ce même raisonnement dans *La double essence du langage* (édition Amacker, 2011):

Quant on en vient à l'analyse dernière qui est très vite atteinte, on voit qu'il n'est

Le principe de la mutabilité linguistique, quant à lui, est, tel qu'annoncé, développé dans la deuxième conférence à la même université: « (...) il n'y a jamais en réalité un équilibre, un point permanent, stable dans aucun langage. Nous posons donc le principe de la transformation incessante des langues comme absolu » (idem, p. 158). Par la suite, le maître tente d'identifier les deux causes de ce qu'il appelle rénovation *linguistique*: « il y a d'une part le changement *phonétique* et d'autre part le changement appelé de divers noms, dont aucun n'est excellent, mais dont le plus usité est le changement *analogique* » (ibidem, p. 159). Et conclut: « L'observation et l'analyse de ces deux ordres de phénomènes constituent l'occupation presque unique du linguiste, sur quelque langue que porte son attention, et cette tâche est sans fin même en se bornant à des périodes limitées » (ibidem, p. 160). Dans le *Cours*, l'on voit que le changement phonétique est associé à une approche diachronique de la langue alors que les formations analogiques regardent la perspective synchronique, - en d'autres termes, il s'agit d'une cause qui implique tout le système linguistique. Étant donné le caractère synchronique de notre étude, comme nous l'avons déjà indiqué, le concept d'analogie, capital dans la pensée du maître, sera aussi notre point d'arrivée.

En effet, c'est bien à partir des langues que Saussure établit la méthode d'analyse du linguiste:

Mais ce produit, suivant qu'on se place à tel endroit du globe, est différent; la <chose> donnée, ce n'est pas seulement la langue mais les langues. Et le linguiste est dans l'impossibilité d'étudier autre chose au début que la diversité des langues. Il doit étudier d'abord les langues, le plus possible de langues; il doit étendre son horizon autant qu'il le peut. C'est ainsi que nous procéderons. Par l'étude, l'observation de ces langues, il pourra tirer des traits généraux, il retiendra tout ce qui lui paraît essentiel et universel, pour laisser de côté le particulier et l'accidentel. Il aura devant lui un ensemble d'abstractions qui sera la langue. (CFS, p. 89)

En plus, à partir de l'analyse des données chez Gomes (2011), nos recherches nous ont montré que le concept d'analogie est celui qui opère le plus lors du processus d'appropriation d'une langue étrangère et ce, en raison, bien évidemment, des propriétés propres à la langue: l'arbitraire du signe; la double facette du signifiant, à la fois matériel et abstrait, entre autres – qui ne seront pas développées présentement. Pourtant, on ne peut pas négliger les premières unités qui forment un système, les phonèmes, et ainsi toute la dimension phonique de la langue. Ceci sera l'objet de la prochaine section.

Parler une langue non maternelle: le phonique comme porte d'entrée

« Comment se fait-il que la morphologie ait quelquefois à s'occuper des sons ?
Le son peut être porteur de l'idée. » (Écrits, 2002, p. 182)

Dans la section précédente, nous avons exposé ce que nous considérons comme l'arrière plan de la théorie saussurienne. Le fait que le maître ait commencé ses réflexions par la diversité linguistique pour aboutir à une construction sur *la langue* nous rassure dans notre démarche qui part aussi du contact entre les langues pour tenter de comprendre comment les propriétés du système de la langue maternelle sont mises en jeu lors de l'appropriation de langues non maternelles.

Lorsque l'on réfléchit au processus d'appropriation d'une langue non maternelle, il y a un problème initial, de nature théorique, à résoudre : comment approcher un objet – le devenir parlant d'une langue étrangère – avec une théorie qui traite de la langue et non pas de la parole ? Dans l'ouvrage *Histoire des idées sur le langage et les langues* (Puech; Colombat; Fournier, 2010), les auteurs affirment que l'analyse d'une oeuvre doit tenir compte de son contexte d'apparition. Les linguistiques de la fin du XIXe et du début du XX

certainement pas possible de comprendre ce qu'est la langue sans connaître d'abord les vicissitudes qu'elle traverse d'une époque à l'autre: mais après cela, il n'y a rien de plus nécessaire, nous le croyons, que de rétablir une séparation absolue entre l'être "langue" et le fait contingent que cet être "langue" est ordinairement destiné à se transmettre à travers le temps. En réalité tout ce qui est dans la langue vient purement des accidents de sa TRANSMISSION; mais cela ne signifie pas qu'on puisse substituer l'étude de cette transmission à l'étude de la langue; ni surtout qu'il n'y ait pas à chaque moment comme nous l'affirmons deux choses d'ordre entièrement distincts dans cette langue d'une part et dans cette transmission de l'autre. (p. 78)

siècles sont fortement marquées par des études sur la phonation et sur la linguistique génétique. Saussure, lui-même, s'est dédié à la linguistique comparée, d'un côté, et, de l'autre, réfutait la phonologie de l'époque, centrée sur les mécanismes articulatoires. C'est dans ce cadre théorique qu'il faut, à notre avis, concevoir le chapitre IV de l'Introduction du *Cours – Linguistique de la langue et linguistique de la parole* – qui semble soutenir une séparation entre la linguistique de la langue et celle de la parole. Au-delà du fait que « langue et parole s'impliquent mutuellement » (*Cours*, p. 37) et que « la parole est nécessaire pour que la langue s'établisse » (*idem*, p. 37), on retrouve de nombreux raisonnements tant dans le *Cours* que dans les *Écrits* qui ratifient la complémentarité des deux phénomènes, voire même l'impossibilité d'atteindre la langue sans la parole:

Comment s'aviserait-on d'associer une idée à une image verbale, si l'on ne surprenait pas d'abord cette association dans un acte de parole? D'autre part, c'est en entendant les autres que nous apprenons notre langue maternelle. Elle n'arrive à se déposer dans notre cerveau qu'à la suite d'innombrables expériences. Enfin, c'est la parole qui fait évoluer la langue: ce sont les impressions reçues en entendant qui modifient nos habitudes linguistiques. Il y a donc interdépendance entre la langue et la parole. Celle-là est à la fois l'instrument et le produit de celle-ci. (...) (*ibidem*, p. 37).

Il ne s'agit donc pas d'étudier le son isolé, non plus que l'articulation sonore, mais le son ancré dans un système qui lui associe des valeurs. Sous cette condition – un son qui signifie —, la parole prend du sens dans le cadre théorique saussurien.

Si l'on approfondit le raisonnement, dans l'appendice de phonologie, l'on trouve des références aux aspects acoustiques, qui sont, pour le linguiste et pour le sujet parlant, le moyen par lequel il est possible d'accéder à la langue : « la délimitation des sons de la chaîne parlée ne peut donc reposer sur l'impression acoustique (...) » (*Cours*, p. 65). Le circuit de la langue devient donc le circuit de la langue-parole-écoute puisque même si, en effet, le système est virtuel, il n'existe que chez les locuteurs et les auditeurs. Ce n'est pas par hasard d'ailleurs, que dans *La double essence du langage*, Saussure nous dit : « la langue (le sujet parlant) » (*Écrits*, 2002, p. 39).

Alors, si la langue est un système de signes et si le signe a deux faces, celle du signifiant et celle du signifié, toutes les deux psychiques, où pourrait-on situer le caractère matériel de la langue ? Chez Saussure, dans les *Écrits*, le langage est divisé par une dualité profonde qui « réside dans la dualité du phénomène vocal en tant que tel et du phénomène vocal comme signe, du fait physique (objectif) et du fait physique-mental (subjectif) » (*idem*, p. 20). L'on voit alors la prise en compte du son comme une forme de la langue qui pourrait être donc reliée à sa représentation virtuelle, le signifiant. C'est-à-dire que, pour ne pas être masse amorphe, ou figure vocale, la forme sonore doit être signifiante d'une idée. Le signifiant reçoit ainsi une double caractéristique : il est image acoustique, représentation virtuelle, mais il peut être aussi représentation matérielle, sous la forme de son.

C'est dans ce double cadre – une présence à la fois symbolique et matérielle – que la prise de contact avec les langues étrangères a lieu, d'où l'importance de situer la parole et l'écoute à l'intérieur du concept de langue. Le devenir parlant d'une langue non maternelle est donc essentiellement et initialement lié à l'association de nouvelles formes à de nouvelles significations, d'où, une fois encore, l'importance de l'aspect phonique de la langue. Après tout, « chaque langue opère avec un nombre déterminé de phonèmes bien différenciés » et cela est ce que « l'on pourrait imaginer de plus irréductible comme élément de sa structure » (*Cours*, p. 58).

Le premier contact avec une langue étrangère passe par l'écoute de ses phonèmes, ce qui constitue l'un des facteurs majeurs de difficulté pour le locuteur-auditeur, qui, pour communiquer, doit non seulement entendre mais aussi produire des distinctions sonores relativement attendues dans la langue cible, sous peine de ne pas établir des différences et donc de ne pas signifier: « il est facile de montrer que la présence d'un certain son n'a de la valeur que par opposition à d'autres sons présents » (*Cours*, p. 59).

Il s'agit donc d'une première dimension du principe des oppositions dans la langue. Dans le *Cours*, cette première négativité sonore est perceptible même dans la phonation, lorsque Saussure donne l'exemple de l'absence de résonance nasale, facteur négatif, par rapport à l'expiration, facteur positif. Ainsi, le premier système de contraste d'une langue est situé à l'intersection entre le corporel, l'acoustique et le symbolique.

L'individu souhaitant s'approprier une langue étrangère a déjà formé un premier système phonétique – celui de sa langue maternelle – et n'est plus naturellement ouvert à la production et à la perception des

phonèmes des plusieurs langues présentes au monde⁵. En effet, le sujet parlant écoute et produit, depuis le plus jeune âge, les mêmes sons, ne se souciant même pas de leur exécution. C'est justement l'inverse qui se passe en langue étrangère : pour réussir à produire un son inexistant dans son système phonétique, le futur sujet parlant doit d'abord le percevoir pour ensuite être capable de le produire. Or, si l'auditeur ne perçoit même pas l'existence de la distinction entre deux phonèmes, comment pourrait-il produire cette différence ?

Selon nous, c'est dans la phonation que peut résider l'alternative à une possible difficulté dans la perception des oppositions sonores. Saussure pourtant ne voit pas de potentiel dans l'étude sur la phonation. En effet, le mécanisme de l'articulation demeurerait toujours pareil. De ce fait, une fois établies les conditions des productions sonores, l'étude de la phonation serait épuisée. Aussi, pour Saussure, « la phonation n'a pas d'effets sur le système », ce qui justifierait le refus d'en tenir compte.

Pour l'appropriation de langues étrangères en revanche, la réflexion sur la production des sons semble être largement plus pertinente. Pour que l'effet sonore produise les unités essentielles d'une langue et établisse donc les distinctions nécessaires, le sujet parlant d'une langue étrangère est contraint à mobiliser son appareil phonatoire autrement que dans sa langue maternelle. Comme nous venons de le souligner, il est possible de remarquer dans la phonation même de premiers aspects négatifs ; en appliquant ce raisonnement à l'appropriation de langues non maternelles, nous pouvons facilement comprendre l'importance qu'a pour le futur sujet parlant de décortiquer la physiologie en jeu dans la production des sons. En plus, le fait de voir ses lèvres plus arrondies ou plus écartées – et l'effet sonore qui en résulte – semble aussi pouvoir contribuer à ce que le sujet parlant envisage l'occurrence d'autres sons. Saussure nous donne une piste pour étayer la réflexion précédente dans le manuscrit *Phonétique* : « étant donné un son parfaitement déterminé pour l'oreille, on peut, par expérience, fixer les conditions physiologiques nécessaires pour la production de ce son. On en dressera ainsi la formule physiologique d'un son. Cette formule, une fois obtenue, peut être substituée à la formule psychique (...). Il devient possible de faire abstraction du fait acoustique et de raisonner sur le fait physiologique sans crainte de passer involontairement à une autre entité phonétique, la même cause devant toujours avoir le même effet » (p. 113). Pour se conformer psychiquement à la langue étrangère, le sujet parlant doit donc passer par son corps et ses sens ; la représentation linguistique du son – relation signifiant-signifié – aidant à la perception de différences par le biais acoustique et phonatoire.

Traiter de phonation et de système phonétique pourrait nous mener vers un débat politique, qui prônerait un certain purisme de prononciation. Saussure pourtant ne nous laisse pas nous égarer. Il parle en effet de latitude de prononciation : « certains éléments ou certains groupes offrent, on ignore pourquoi, une latitude de prononciation » (*Écrits*, 2002, p. 71). Or, la langue ne demande que des différences. Il ne s'agit donc pas d'exiger d'un futur locuteur la prononciation précise mais de lui faire comprendre qu'il faut dans son parler certaines distinctions sonores, qui sont, à la fois, exigées par le système et adaptées dans la parole. Cette adaptation est envisageable lors que Saussure parle des effets recherchés et de l'effet produit : « dès qu'il s'agit de produire deux sons combinés, la question est moins simple ; on est obligé de tenir compte de la discordance possible entre le son cherché et le son produit ; il n'est pas toujours en notre pouvoir de prononcer ce que nous avons voulu » (*Cours*, p. 78).

Si pour parler, l'individu doit produire les distinctions dont un système linguistique est composé, il lui faut d'abord les percevoir. Dans les paragraphes précédents, nous nous sommes centrés surtout sur la relation entre le phonique et la production orale. La pensée saussurienne se montre également productive pour réfléchir à la réception auditive, à l'écoute. Aussi, précédemment, nous avons établi une double face au signifiant, qui est représentation psychique et sonore. La représentation psychique, que nous appellerons image acoustique, est assez importante pour le sujet parlant de langue étrangère : elle l'aide à se rappeler l'effet sonore qu'il souhaite produire. Encore une fois, Saussure nous trace la piste : « Capital de noter que toutes les fois que nous sommes rendus attentifs à un détail, une nuance de son par exemple à la prononciation légèrement différente de deux mots, nous avons pour unique moyen de nous interroger nous-même, de bien préciser *l'idée* du mot, comme appelant la prononciation correspondante. » (*Écrits*, 2002, p. 118). D'un côté, l'évocation de la prononciation prouve l'existence du système sous-jacent ; de l'autre, elle témoigne d'une première appropriation de la langue cible par le sujet parlant. En effet, ce n'est qu'après avoir perçu les distinctions élémentaires que le sujet parlant retiendra l'image acoustique.

Sans cette première perception des distinctions, la langue cible n'est pour le sujet parlant qu'une masse amorphe de sons. Il n'est pas capable de découper les unités linguistiques et en ne le faisant pas, il ne leur associe pas de valeurs. Ce que Saussure a si bien défini comme masse amorphe est désigné dans de nombreuses langues comme étant du « parler chinois » (au Brésil, la masse amorphe est du « parler grec » et en allemand, c'est du « parler espagnol »). La masse amorphe est donc l'inexistence d'association entre son et

5 Comme l'on peut voir dans le texte *Por que papa e mama? (Pourquoi papa et mama?)*, de Jakobson.

signification. Devenir sujet parlant d'une langue étrangère demande alors que l'individu devienne auditeur de cette langue. Il lui faut connaître le système phonétique d'une langue pour réussir à découper la masse amorphe. Ainsi, dans le processus d'appropriation de langues non maternelles, la dimension acoustique se révèle aussi nécessaire que la dimension de la parole.

Maîtrisant les unités essentielles de la langue, les phonèmes, l'aventure du sujet parlant d'une langue étrangère se tourne vers des unités majeures – la suite des sons formant un mot, une phrase, etc. Ce sera l'objet de la prochaine section.

L'analogie: le procédé-clé de l'appropriation de langues non maternelles

Par le constat de la diversité des langues, le maître genevois constate aussi que les systèmes linguistiques ne sont ni fixes ni renfermés sur eux-mêmes; ils sont toujours en transition⁶. Or, la langue a des propriétés qui permettent – voire précipitent – le changement. La reconnaissance de ce caractère inhérent aux systèmes linguistiques nous permet donc de considérer la prise de contact avec une langue non maternelle comme l'un des phénomènes qui mettent en évidence la propriété de mutabilité linguistique. C'est alors d'après les propriétés propres au système que les individus peuvent produire des innovations linguistiques.

De ce fait, lorsque l'on observe la diversité linguistique à la lumière du principe de mutabilité linguistique et du mécanisme analogique, il devient possible d'envisager l'existence d'un procédé intrinsèque à la langue selon lequel l'individu peut travailler sa langue et la modifier. Or, tel est le cas des nombreuses variantes du français, par exemple. En Louisiane, le français cajun est le produit d'un assemblage de français, d'anglais et d'espagnol, tandis que le chiac, également en Amérique du nord, est originaire de l'anglais et du français. Pourquoi ne pas envisager ce même procédé chez un sujet parlant d'une langue non maternelle? Il s'agit bien d'une sorte de continuité linguistique, qui ne sépare pas les différents systèmes, mais plutôt qui les unit, conformant une langue, soit un nouveau système:

On ne parle pas du mélange des idiomes, car il s'agit là d'un phénomène linguistique qui atteint intérieurement la forme de langue. On n'entend pas non plus, bien entendu, le cas où deux idiomes se trouvent coexister dans les limites politiques d'un pays, tout en étant séparés territorialement; c'est le cas de la Suisse. (CFS, p. 101)

De plus,

Il faut surtout noter que le terme emprunté n'est plus considéré comme étant étranger, pourvu qu'il soit étudié au sein du système; il existe tout simplement par sa relation et par son opposition aux mots qui lui sont associés, comme n'importe quel signe autochtone. (Cours, p. 42)

L'analogie étant, en effet, le « principe général des créations dans la langue » (Cours, p. 280), a lieu dans la parole, à l'intersection entre les axes associatif et syntagmatique: « ce phénomène représente une association de formes dans l'esprit, dictée par l'association des idées » (idem, p. 161). En effet, il s'agit bien d'une association d'unités:

Or, dans tout état de langue, les sujets parlants ont conscience d'unités morphologiques – c'est-à-dire d'unités significatives – inférieures à l'unité du mot. En français nous avons conscience par exemple d'un élément *-eur* qui, employé d'une

6 Dans les cahiers de Constantin, l'on lit:

Si l'on admettait une langue A (une) et une langue B qui soit également une, la présence d'une zone de transition paraîtrait étonnante. Mais la langue A est une somme de dialectes se reliant à l'intérieur et la langue B est une somme de dialectes également. Tout est transition d'un bout à l'autre du territoire. 2°) Dans la formule que nous venons de donner, nous avons parlé de dialectes fermés, mais au fond il n'y a que des dialectes ouverts de tous les côtés, formés par somme des ondes (...)" (CFS, 2005, p. 125)

certaine façon, servira à donner l'idée de l'auteur d'une action: *graveur, penseur, porteur*.

Question: Qu'est-ce qui prouve que cet élément *-eur* est réellement isolé par une analyse de langue?

Réponse : Comme dans tous les cas pareils ce sont les néologismes, c'est-à-dire les formes où l'activité de la langue et sa manière de procéder trouvent à se manifester dans un document irrécusable : *men-eur, os-eur, recommenc-eur*.

D'autre part les mêmes formations attestent que les éléments *men-, os-, recommenc-* sont également ressentis comme unités significatives. (ibidem, p. 184)

Ainsi, pour produire de nouvelles formes, le sujet parlant, selon Saussure, doit connaître les unités du système et les réassocier. Or, le primat théorique qui permet les procédés analogiques est l'arbitraire du signe, selon lequel il n'existe aucune motivation ni extérieure ni intérieure à la langue pour l'association entre une forme ou sens. La preuve de cette affirmation est, encore une fois, « la différence entre les langues et l'existence même de langues différentes » (Cours, p. 100).

L'analyse de n'importe quel parler en langue étrangère nous montre ce même procédé. Voici un simple exemple d'un Brésilien francophone (Gomes, 2011)⁷:

51. Jan. Et depuis quand elle travaille à cette entreprise ?

54. Mic. Je ne sais pas, mais perguntez par elle.

Dans la réponse de Mic, nous trouvons deux procédés analogiques :

- 1) avec le verbe *pergunté*, qui est un mélange entre le radical du verbe en portugais *pergunt-* et la terminaison an français *-ez* ;
- 2) avec la préposition *par*, qui doit probablement revenir au portugais, *para*, et qui pourtant constitue une forme possible de la langue française.

Le Brésilien parlant français prend une unité de sa langue maternelle (le radical du verbe *pergunt-ar*), mais se montre déjà connaisseur de quelques unités de la langue cible. Non seulement il les connaît mais il est aussi capable de les placer dans son discours, tout en créant une nouvelle forme. Or, le sujet parlant travaille la forme de la langue cible et l'adapte selon sa synchronie linguistique – son trésor linguistique – de manière assez singulière tout en gardant la régularité de la langue. Ainsi, en se révélant le principal mécanisme de la prise de contact avec une langue étrangère, les procédés analogiques témoignent aussi d'une certaine aisance du sujet parlant dans ce nouveau système, qu'il manoeuvre comme il peut, puisque « toute création doit être précédée par une comparaison inconsciente des matériaux déposés dans le trésor de la langue, où les formes génératrices s'alignent selon ses relations syntagmatiques et associatives » (Écrits, 2002, p. 192).

De ce fait, du point de vue linguistique, l'on peut percevoir l'analogie comme une liberté prise en relation à la langue (CLG, p. 223), qui manifeste ce que nous appellerons processus d'appropriation, traduit par une action qui rend propre, qui singularise, les formes de la langue étrangère et ce, toujours par la médiation de la langue maternelle.

En guise de conclusion

Tout au long de notre étude, nous nous sommes centrés sur l'intérêt de Ferdinand de Saussure pour la diversité des langues. Selon notre interprétation des cahiers laissés par Constantin relativement au troisième cours de linguistique générale (Genève, 1910-1911) et de la première conférence délivrée à Genève (en 1891), le phénomène linguistique qui a incité le maître genevois à développer ce qui est devenue la linguistique moderne a été le constat des nombreuses manières d'expression orale. Cette démarche nous a servi d'inspiration dans la mesure où nous partons d'une observation similaire: la prise de contact avec des langues non maternelles, ce que nous appelons appropriation.

7 Pour accéder à une analyse détaillée de ce procédé, voir Gomes (2010; 2016).

Au-delà du phénomène, la construction théorique saussurienne est aussi productive dans nos recherches parce qu'elle nous offre des points de repères linguistiques pour théoriser sur l'appropriation des langues étrangères. En effet, à partir de ses réflexions sur le caractère phonique de la langue et le mécanisme analogique, nous croyons avoir pu tracer des contours un peu plus clairs sur la conformation d'un système linguistique non maternel chez le sujet parlant. Il ne s'agit pourtant pas d'une étude épuisée, d'autant plus que l'être humain continue de créer de nouvelles formes de se signifier.

Références bibliographiques:

AMACKER, René. *Science du langage. De la double essence du langage*. Genève: Librairie Droz S. A., 2011.

BENVENISTE, Émile. *Ferdinand de Saussure à l'École des Hautes Études*. In: École pratique des hautes études. 4e section, Sciences historiques et philologiques. Annuaire 1964-1965. 1964. pp. 20-34. Disponible sur: http://www.persee.fr/doc/ephe_0000-0001_1964_num_1_1_4796.

DEPECKER, Loïc. *Comprendre Saussure: D'après les manuscrits*. Paris : Armand-Colin, 2009.

FLORES, Valdir. *Saussure e Benveniste No Brasil - Quatro Aulas na École Normale Supérieure*. Brasil: Parábola editorial, 2017.

GOMES, Janaína Nazzari. *Quando falar e ouvir é apropriar-se: um reflexão sobre apropriação de línguas estrangeiras à luz da teoria saussuriana*. Porto Alegre: Universidade Federal do Rio Grande do Sul, 2011. Disponible sur: <http://hdl.handle.net/10183/143112>

JAKOBSON, Roman. *Por que papa e mama*. In: Fonema e fonologia. Tradução de Joaquin Mattoso Câmara Junior. Rio de Janeiro: Acadêmica, 1967.

NORMAND, Claudine. *Saussure*. São Paulo: Estação Liberdade, 2009.
Histoire des idées sur le langage et les langues (Puech; Colombat; Fournier, 2010),

SAUSSURE, Ferdinand de. *Phonétique: Il manoscritto di Harvard*. Padoue : Unipress, 1995.

SAUSSURE, Ferdinand de. *Escritos de Linguística Geral*. São Paulo: Cultrix, 2002.

SAUSSURE, Ferdinand de. *Cours de linguistique générale*. Édition critique préparée par Tullio de Mauro. France: 1967.